

Journal N° 064
Lundi 12 Février 2024
A Vendredi 16 Février 2024



JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES

Directeur de publication:
MOHAMED ELBACHIR LANSAR

Siege Social :
RUE AHL LKHALIL OULD MHAMED N°08 ES-SEMARA

E-mail :
ste.lmbgroup@gmail.com
Téléphone :
06 74 40 61 97 / 06 61 83 82 11
05 28 98 00 04 / 08 08 61 04 87



JOURNAL
AGRÉÉ
OFFICIEL

ALUSPARK

CONSTITUTION

Le 06/02/2024, il a été décidé de créer une société à responsabilité limitée avec les caractéristiques suivantes :

Nom de l'entreprise : ALUSPARK

Objet : Entrepreneur de menuiserie d'aluminium....etc,

Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 il est divisé en 1000 parts sociales de 100 chacune, attribuées comme suit : Mr. IDDER RAMY ----- 1000 parts,

Siège social : AV RAS EL KHAYMA QUARTIER EL WAHDA 02 RUE 29 NR 37 APPRT NR 03 LAAYOUNE-greffe du Tribunal de 1ère instance Laâyoune le 08/02/2024, N° dépôt : 7500/2024 RC N°48861.

DEVIMAR PECHE

CONSTITUTION

Le 24/01/2024, il a été décidé de créer une société à responsabilité limitée avec les caractéristiques suivantes :

Nom de l'entreprise : DEVIMAR PECHE

Objet : Mareyage. la pêche maritime. Import et Export.ect.

Le capital social est fixé à la somme de 100.000 il est divisé en 1000 parts sociales de 100 chacune, attribuées comme suit : Mr. AHMED EL JAMRI ----- 1000 parts

Siège social : AV RAS EL KHAYMA NR 131 QU EL WAHDA 02 APPRT 03 LAAYOUNE.

L'administration est confiée Mr. AHMED EL JAMRI pour une période illimitée,

-le dépôt : Le dépôt est effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de 1ère instance Laâyoune le 30/01/2024, sous le N° dépôt 7391/2024, N° RC 48743.

**CENTRE DE
DEVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL DE
COMPETENCES CREATION
DE SOCIETES ET TRAVAUX
DE COMPTABILITE
0661257366/0528980839
LAAYOUNE**

« ENTRACAV »

Dissolution anticipée de la société

Au termes du procès verbal en date de 25/01/2024 l'associée unique de la société

« ENTRACAV » a décidée ce qui suit :

-Première RESOLUTION : dissolution anticipée

L'associée unique décidée la dissolution anticipée de la société « ENTRACAV »

-DEUXIEME RESOLUTION : NOMINATION DE LIQUIDATEUR

La société nommé « Mr.MOULAY HSSAIN EL BOUAZZAOUY » en qualité de liquidateur pour toute durée de la liquidation.

-TROISIEME RESOLUTION : LIEU DE LIQUIDATION

L'associée fixe à : N° 37 HAY EL WAHDA 01 LAAYOUNE, le lieu où la correspondance doit être adressée et ce lui ou les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés

le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1 ER instance de LAAYOUNE sous le 11363

Pour extrait et mention ENTRACAV

CASH 1985

CONSTITUTION

Au terme d'un acte soussigné privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques

sont les suivants :

1-Dénomination sociale : CASH 1985

2- Objet de la société : Transfert D'argent national et international

3-Siège social : LOTISSEMENT EL WAKALA 1 BLOC F NR 315 LAAYOUNE.

4-Capital social : LE CAPITAL SOCIAL EST DE 100.000,00 DHS.

5-LA GERANCE : Mr. MAHMOUD EL-RHAOIRI est nommé gérant de la société à une date indéterminée.

Le dépôt registre de commerce a été effectué au TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE LAAYOUNE sous le numéro 7417/2024 le 31/01/2024.

ICE : 003443762000007

STE VERDASYNTH

SARL AU

CONSTITUTION

Au terme d'un acte soussigné privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivants :

1-Dénomination sociale : STE VERDASYNTH SARL AU

2- Objet de la société : IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT).TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR AUTOMOBILES DONT LE TONNAGE AGREE EST INFERIEUR A15 TONNES (ENTREPRENEUR DE).TRANSPORT INTERURBAIN

3-Siège social : DOMICILIATION CHEZ CENTRE D'AFFAIRES SMARA: AV HASSAN II 1ER ETAGE NR 04 ES-SEMARA.

4-Capital social : LE CAPITAL SOCIAL EST DE 3 000.000,00 DHS.

5-LA GERANCE : Mr. ABDELLAH ID-OUAHMANE est nommé gérant de la société à une date indéterminée.

Le dépôt registre de commerce a été effectué au TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE ES-SMARA sous le numéro 47/2024 le 09/02/2024.

EL MNABHI FISH

CONSTITUTION

Le 06/02/2024, il a été décidé de créer une société à responsabilité limitée avec les caractéristiques suivantes :

Nom de l'entreprise : EL MNABHI FISH

Objet : MAREYAGE. Import, export...etc,

Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 il est divisé en 1000 parts sociales de 100 chacune, attribuées comme suit : Mr. MOHAMED EL MNABHI ---- 1000 parts,

Siège social : AV MOULAY IDRISS I NR 115 APPT NR 09 LAAYOUNE-greffe du Tribunal de 1ère instance Laâyoune le 08/02/2024, N° dépôt : 7499/2024 RC N°48859.

INGENIERE

TECHNIQUE DU SUD

S.A.R.L

Constitution

Aux termes d'un PV extraordinaire. En date du 29/01/2024, les associés de la société INGENIERE TECHNIQUE DU SUD. ont décidé ce qui suit :

1)la cession de 500(cinq cent) Parts social détenues par : Mme. RABAB BIZEM à Mme. HOURIA ECHANBOURA

2)L'acceptation la démission de gérant Mme. RABAB BIZEM

3)la nomination de Mme. HOURIA

ECHANBOURA est désigner comme de gérant unique de la société et cette dernière sera engagée par sa signature unique digérant pour toutes les opérations de la banque pour une durée indéterminée, et pour toutes autre opérations.

4) le changement de forme juridique de la société de SARL à SARL AU

Le dépôt : le dépôt est effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1er instance laâyoune le , sous le N° 7550/2024 RC N°44349

StayZen

CONSTITUTION

Au terme d'un acte soussigné privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivants :

1-Dénomination sociale : StayZen

2- Objet de la société : Location de maison meublée et non meublée courte et longue durée

3-Siège social : MADINAT EL WIFAQ BLOC A NR 683 BIS LAAYOUNE.

4-Capital social : LE CAPITAL SOCIAL EST DE

100.000,00 DHS.

5-LA GERANCE : Mr. ABDEL MONIM EL HADRATI est nommé gérant de la société à une date indéterminée.

Le dépôt registre de commerce a été effectué au TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE LAAYOUNE sous le numéro 7533/2024 le 12/02/2024.

ICE : 003461454000048

SOCIETE « OMA-BRAI

» SARL A.U

AU CAPITAL DE : 100.000,00 DH

SIEGE SOCIAL : HAY ELMAOUHIDINE AVENUE OUISSI

ABOU ZAID Rue 04, GUELMIM

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date de 12/14/2023 à GUELMIM il a été décidé:

1.M. YOUSSEF BRAIK décide de céder la totalité des 500 parts sociales qu'il possédait dans la société à sa nouvelle des associés

-M.BRAIK HAMMAD, titulaire C.I.N N° JA117078, 500 parts.

2.Changer la forme juridique de société en nom collectif (SNC) à une société SARL A.U

3.L'extension de l'objet sociale de la société par l'ajout des nouvelles activités :

Marchand ou intermédiaire effectuant importation et exportation

4.M.BRAIK HAMMAD a pris la discision de Gérer la société pour une durée indéterminée.

5.Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de GUELMIM, Le 24/01/2024 sous le numéro 940/2024.

SOCIETE fitcher

SOCIETE A
RESPONSABILITE LIMITEE
AU

AU CAPITAL DE
2.000.000,00 DHS

SIEGE SOCIAL : AV MED VI
SANS NUM LAAYOUNE

ICE : 003438537000044

CONSTITUTION D'UNE
SOCIETE SARL AU

1)Au terme d'un acte soussigné privé. Une société a été constituée le 30/01/2024 dont les caractéristiques suivantes :

*Dénomination : SOCIETE fitcher

*forme juridique : SARL AU

* Objet :
-CONSTRUCTION ET TRAVAUX DIVERS et NEGOCE

*Siege Social : AV MED VI SANS NUM LAAYOUNE

*Capital social : le capital social est fixé à 2.000 000.00 Dhs.il divisé en 20000 parts de 100 dhs attribué à :

-Mr MOHAMED SAIBOUS20000 PARTS.

*Gérance : La société est gérée et administrée par Mr. MOHAMED SAIBOUS

*Le dépôt légal : a été effectué au Secrétaire Greffier du Tribunal de Première Instance de LAAYOUNE le 13/02/2024 sous le N° : 7549

STE JMVISITEC SARL

AU

CONSTITUTION

Au terme d'un acte soussigné privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivants :

1-Dénomination sociale : STE JMVISITEC SARL AU

2- Objet de la société : VERIFICATEUR OU ENTREPRENEUR DE L'ENTRETIEN DE VEHICULES (CONTROLETECHNIQUE DES VEHICULES).

3-Siège social : AV HASSAN II NR 247 1ER ETAGE N°04 ES SEMARA.

4-Capital social : LE CAPITAL SOCIAL EST DE 100.000,00 DHS.

5-LA GERANCE : Mr. SIDI MOHAMMED EL JOUMANI est nommé gérant de la société à une date indéterminée.

Le dépôt registre de commerce a été effectué au TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE ES-SMARA sous le numéro 49/2024 le 15/02/2024.

« COMMEGOCE »

SARL

ANNONCE DE
MODIFICATION

AU CAPITAL DE : 100 000
DIRHAMS

SIEGE SOCIAL :
LOTISSEMENT ALWAKALA
1 BLOC D N°57
LAAYOUNE

N° RC : 22835 ;
LAAYOUNE

l-Par décision modificative en date du 15/02/2024 il a été pris acte de :

1.L'acceptation de l'extension de l'objet social de la société en rajoutant les prestations suivantes : IMPORTATION ET DISTRIBUTION DES PRODUITS COSMETIQUES

ET HYGIENE CORPORELLE.

2.Mise à jour des statuts.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ere instance de Laâyoune sous le n°7613 en date du 16/02/2024.

Mise en page

SAHARA CAPITAL

INVEST'UP

CONSTITUTION

Au terme d'un acte soussigné privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivants :

1-Dénomination sociale : SAHARA CAPITAL INVEST'UP

2- Objet de la société : Acquérir des actions dans des entreprises à fort potentiel de croissance

3-Siège social : LOT ELWAHDA BLOC D NR 889 LAAYOUNE.

4-Capital social : LE CAPITAL SOCIAL EST DE 100.000,00 DHS.

5-LA GERANCE : Mr. ASSAD OUSSAMA est nommé gérant de la société à une date indéterminée.

Le registre de commerce a été effectué au TRIBUNAL DE PREMIERE

INSTANCE LAAYOUNE
sous le numéro 49003 le
17/02/2024.

Mise à jour des statuts.
LE DEPOT LEGAL A ETE
EFFECTUE AU GREFFE DU
PREMIERE INSTANCE DE
LAAYOUNE SOUS LE N°
7614/2024 EN DATE DU
16/02/2024

GALVASUR

SOCIETE A
RESPONSABILITE LIMITE

AU CAPITAL DE 1
500.000.00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : N°78
LOTISSEMENT AL
MOSTAQBAL LAAYOUNE.

MODIFICATIONS

Aux termes Collective de
L'Associé unique valant
Assemblée Générale
Extraordinaire en date
du 15/02/2024, de la
société « GALVASUR»
société à responsabilité
limitée au capital de : 1
500 000.00 DHS divisé en
15 000 parts de 100 DHS
chacune, et domicilier à
: N°78 LOTISSEMENT AL
MOSTAQBAL LAAYOUNE
N° registre de commerce
21183 ont décide:

Cession des parts
sociales :

La décision de
L'Assemblée Générale
Extraordinaire, après
avoir pris connaissance
de la cession des parts
par : Mr. SALAHEDDINE
EL KINTAOUI (2500
PARTS), qu'il possède à
Mr. ELARABI EL KINTAOUI
et (2500 PARTS) à Mr.
AHMED MAHMOUD EL
KINTAOUI.